

Ligne directe : 01.58.03.58.51

Secrétariat : 01.58.03.58.61

**A l'attention de Mesdames, Messieurs les
Président(e)s des Comités Régionaux et
Départementaux, des PCRA**

JMC/PR 18.155

Noisy le Grand, le 3 juillet 2018

Objet – Nouvelle tenue des arbitres

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Le fournisseur de la tenue actuelle n'est plus en mesure d'assurer son suivi. Le bureau fédéral en accord avec la CNA vient de valider une nouvelle tenue pour les arbitres à partir de septembre 2018. Elle a été conçue par l'équipementier des équipes nationales, ERREA, elle est spécifique aux arbitres français. C'est une reconnaissance pour nos arbitres de porter une tenue qui leur est dédiée.

La couleur rouge est abandonnée au profit d'un bleu marine. Un liseré bleu-blanc-rouge vient orner les manches et le haut du dos sur le polo. Le polo est rehaussé par une incrustation de rayures en dégradé de couleur grenat. La mention « Arbitre Fédéral » figure sur la poitrine et celle d'« ARBITRE » dans le dos. Le polo est disponible en modèle masculin et féminin.

Elle est constituée d'un polo, d'une veste, d'une parka et d'une casquette pour un montant de 118 euros (package) . Un sac à dos est optionnel à la tenue. Vous trouverez sur le site fédéral une présentation des différents articles.

Les arbitres issus de la session d'avril 2018 en seront les premiers bénéficiaires.

Le coût de 118 euros d'un package, pour mémoire l'ancienne tenue était à 176 euros, a été obtenu dans le cadre de l'accord négocié par la fédération avec notre équipementier. L'ancienne tenue est toujours autorisée, mais afin d'aider les arbitres à se doter de la nouvelle tenue, la fédération met en place en 2018 et en 2019 une aide financière sur un package complet. Sur chaque package la fédération déduira la somme de 25 euros, les frais de port sont pris en charge par la fédération. Cette opération sera égale à un montant de plus de 37 000 euros hors frais de port. Nous vous encourageons à participer à cette prise en charge. Il est important de donner un signal fort de notre reconnaissance à nos arbitres et à nos clubs.

.../...

Nous vous demandons, par l'intermédiaire de vos PCRA, de suivre les commandes. L'aide fédérale sur le nombre de package prendra en compte le nombre d'arbitres en activité par région. Il est possible en complément de commander des articles à l'unité (voir bon de commande).

L'aide financière est reportée sur le bon de commande ci-joint. Lors de la saisie de vos packages vous devez impérativement indiquer le même nombre d'article par package : soit 1 parka + 1 polo + 1 veste + 1 casquette (peu importe la taille) pour bénéficier du tarif préférentiel.

Deux commandes annuelles par Comité Régional, comme à l'accoutumée, seront centralisées par les PCRA, et envoyées à la Fédération à l'aide du bon ci-joint. Attention aux périodes indiquées, aucune commande ne sera prise en compte si non reçues dans les délais. Pour cette première commande, les délais sont spécifiques.

Valérie Duval et Patricia Renaud sont à votre disposition pour tout complément d'information, n'hésitez pas à les contacter.

Veillez croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'expression de nos sentiments les meilleurs et les plus cordiaux.

Le Président
Jean-Michel CLÉROY



*Copie aux membres de la CNA
Aux membres du Comité Directeur*